

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 55217

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BOOM COMMUNICATION »

<u>Siège social</u>: ABIDJAN - KOUMASSI SICOGI 2-Complexe sportif, porte 1762, 01 BP 54 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BOOM COMMUNICATION ».

<u>Objet:</u> Fourniture de matériels informatiques et consommables, installation mécanique en électricité et informatique

<u>Capital social:</u> 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - KOUMASSI SICOGI 2-Complexe sportif, porte 1762, 01 BP 54 ABJ 01

GERANT: Monsieur KADJO KAMENAN JEAN BAPTISTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26519 du 09/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23884 du 09/10/2018

